

Séance ordinaire du 7 mai 2012

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce septième jour du mois de mai deux mille douze à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Est absent : le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2012-04-14

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mai 2012, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Vie communautaire

Fermeture temporaire de rues pour la tenue d'une activité du Club cycliste de Lévis

Réf. : note de service

Développement

Choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence*

Réf. : DEV-2012-122

Environnement et infrastructures

Modification du contrat relatif à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour les travaux de réfection de la rue des Commandeurs et d'une partie du boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis), attribution du

contrat pour les travaux de réfection de la rue des Commandeurs et d'une partie du boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis) et décret des travaux Réf. : EI-GEN-2012-044, EI-GEN-2012-044-C-1 et EI-GEN-2012-044-C-2 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-15

Période de questions

Environ 120 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2012-04-16

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2012 et de la séance extraordinaire du 30 avril 2012

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 16 avril 2012 et de la séance extraordinaire du 30 avril 2012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-17

Dépôt de listes de certains contrats

Réf. : [FSA-2012-014](#)

ATTENDU que l'assistante-greffière doit soumettre à nouveau la résolution CV-2012-03-55 « Dépôt de listes de certains contrats » (réf. : FSA-2012-014) au conseil de la Ville ;

ATTENDU que les listes des contrats faisant l'objet de cette résolution comportent entre autres des renseignements personnels qui doivent être protégés en vertu de la loi ;

ATTENDU que ces listes de contrat ont été corrigées et remplacées par d'autres listes déposées au conseil de la Ville de ce jour ;

ATTENDU la recommandation de la Direction des affaires juridiques et du greffe ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De refuser de prendre acte des listes de contrats annexées à la fiche de prise de décision FSA-2012-014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-18

Dépôt d'un avis de changement relatif à la déclaration des intérêts pécuniaires de la mairesse

L'assistante-greffière fait rapport au conseil de la Ville de l'avis de changement relatif à la déclaration des intérêts pécuniaires de la mairesse en déposant cet avis de changement.

CV-2012-04-19

Dépôt du *Rapport du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant la vérification des dépenses de recherche et de secrétariat des conseillers remboursés par la Ville de Lévis et correspondance du sous-ministre*

Le *Rapport du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant la vérification des dépenses de recherche et de secrétariat des conseillers remboursés par la Ville de Lévis* et une correspondance du sous-ministre sont déposés.

CV-2012-04-20

Prononcé des décisions concernant la démolition des bâtiments situés au 32-34 et au 36-38-40-40A, côte du Passage (secteur Lévis)

Réf. : [AGR-2012-005](#) et [AGR-2012-013](#)

ATTENDU les décisions du comité de démolition d'immeubles refusant la démolition des bâtiments situés au 32-34 et au 36 38 40 40A, côte du Passage (secteur Lévis), rendue le 20 décembre 2011;

ATTENDU l'audition tenue par le conseil de la Ville le 26 mars 2012 dans le cadre de l'appel de ces décisions ;

ATTENDU les délibérations tenues par les membres du conseil de la Ville à la suite de cette audition ;

ATTENDU le bien-fondé des motifs qui sous-tendent la décision du comité de démolition d'immeubles ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de confirmer les décisions du comité de démolition d'immeubles rendue le 20 décembre 2011 refusant la démolition des bâtiments situés au 32-34 et au 36-38-40-40A, côte du Passage

(secteur Lévis), pour les mêmes motifs et aux mêmes conditions invoquées au soutien de la décision de ce comité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-21

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité exécutif du 24 avril 2012

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 24 avril 2012 est déposé.

CV-2012-04-22

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis

Réf. : [DG-2012-059](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda et Simon Théberge à participer à l'activité organisée par la Chambre de commerce de Lévis qui aura lieu le 14 mai 2012, à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-23

Aide financière à la Société canadienne de la sclérose en plaques section Chaudière-Appalaches

Réf. : [DG-2012-060](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'accorder une aide financière de 2 300 \$ à la Société canadienne de la sclérose en plaques section Chaudière-Appalaches pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-24

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une formation offerte par l'Association québécoise d'urbanisme

Réf. : [DG-2012-061](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Luc Daigle et Dominique Maranda à participer à une formation offerte par l'Association québécoise d'urbanisme qui aura lieu les 1^{er} et 2 juin 2012 à Trois-Rivières.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-25

Addenda au contrat de travail d'un employé contractuel hors cadre de la Direction du service de police

Réf. : [DG-2012-062](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De prolonger le contrat de Jean-Noël Tremblay à titre d'employé contractuel hors cadre, aux conditions prévus à l'addenda au contrat de travail intervenu, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DG-2012-062 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cet addenda.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-26

Aide financière à Espace jeunesse espéranto

Réf. : [DG-2012-063](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'accorder à Espace jeunesse espéranto une aide financière de 1 750 \$ afin de maintenir ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-27

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation au colloque de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux

Réf. : [DG-2012-065](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet à participer à titre de conférencier au colloque de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux qui aura lieu les 7 et 8 mai 2012 à Montréal, aucun coût d'inscription ne découle de cette participation.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-28**Dépôt du rapport de suivi des actions 2011 ainsi que du plan d'action 2012 du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la ville**Réf. : [DG-2012-066](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De prendre acte du rapport de suivi des actions 2011 ainsi que du plan d'action pour l'année 2012 du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la ville, déposé à titre d'information.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-29**Confirmation de l'utilisation de la Route verte au ministère des Transports du Québec et crédits additionnels**Réf. : [EI-2012-038](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De confirmer au ministère des Transports du Québec que les aménagements cyclables faisant l'objet de la demande de subvention pour l'entretien de la Route verte du territoire de la ville, sont mis librement et gratuitement à la disposition du public sur une distance de 73,967 kilomètres et que la Ville dispose du budget nécessaire à son entretien, tel qu'il est indiqué à l'annexe 3 de la fiche de prise de décision EI-2012-038.

Sous réserve de l'octroi de la subvention afférente, d'accorder des crédits additionnels au montant 4 813 \$ provenant du poste de revenu 01-383-00-018 « Entretien des pistes cyclables » aux postes indiqués à cette fiche de prise de décision, pour financer la dépense d'entretien de la Route verte.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-30**Entente à intervenir avec Hydro-Québec concernant l'aménagement d'une ligne de distribution souterraine dans l'emprise du futur lien F (secteur Saint-Romuald)**Réf. : [EI-GEN-2012-058](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure l'entente à intervenir avec Hydro-Québec concernant l'aménagement d'une ligne de distribution souterraine dans l'emprise du futur lien F (secteur Saint-Romuald), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de

décision EI-GEN-2012-058 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-31

Compensation reçue dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau local

Réf. : [EI-GEN-2012-065](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'informer le ministère des Transports du Québec que la compensation de 23 955 \$ reçue pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2011 dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local a été utilisée conformément aux objectifs de ce programme et aux fins des interventions énumérées à l'annexe 2 de la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-065.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-32

Attribution du contrat pour la fourniture de béton bitumineux

Réf. : [EI-TP-2012-011](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'attribuer le contrat pour la fourniture de béton bitumineux (appel d'offres 2012-50-18) à Construction B.M.L., division de Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 429 520 \$, plus taxes, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-33

Entente à intervenir avec Les placements D.T. inc. relativement à un projet de compensation environnementale et engagement envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Réf. : [EI-2012-027-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

De conclure une entente relative à un projet de compensation environnementale avec Les placements D.T. inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision EI-2012-027 et d'autoriser la mairesse et la greffière à la signer.

D'affecter la somme de 116 250,12\$ reçue de Les placements D.T. inc. suite à la signature de l'entente à la réserve financière pour fins de développement du

territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

De s'engager envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à réaliser un projet de compensation environnementale dans le bassin versant du ruisseau Cantin en conservant à l'état naturel un milieu humide de 0,64 hectare, dans un délai de deux ans suivant l'émission par ce ministère du certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour le secteur des liens routiers F et G (secteur Saint-Romuald).

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-34

Contrat de service à intervenir avec Les transporteurs en vrac de la Rive-Sud pour le transport de la neige et de la glace

Réf. : [EI-2012-042](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure le contrat de service à intervenir avec Les transporteurs en vrac de la Rive-Sud concernant le transport de la neige et de la glace pour la saison hivernale 2011-2012, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision EI-2012-042 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-35

Engagement à l'égard des ouvrages de gestion des eaux pluviales du projet de développement domiciliaire Domaine Pointe-Lévy (phase I)

Réf. : [EI-GEN-2012-063](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Appuyé par le conseiller Simon Théberge

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales prévus au projet de développement domiciliaire Domaine Pointe-Lévy (phase I) et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-36

Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-2012-003](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

▪ Association des personnes handicapées de Lévis inc.	2 640 \$
▪ Centre aide et prévention jeunesse de Lévis	3 878 \$
▪ Amalgame MDJ Ouest	2 642 \$
▪ Groupe scout de Saint-Étienne (district Rive-Sud/Beauce) inc.	1 304 \$
▪ Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome	2 264 \$
▪ Club de ski de fond de St-Jean-Chrysostome inc.	17 019 \$
▪ Le groupe déziel inc.	2 959 \$
▪ Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc.	28 212 \$
▪ Travail jeunesse	4 716 \$
▪ La société grand village inc.	8 648 \$
▪ Le patro de Lévis inc.	24 237 \$
▪ Le service d'entraide de Charny inc.	1 193 \$
▪ Service d'entraide de St-Romuald inc.	2 187 \$
▪ La maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome inc.	1 076 \$
▪ L'adoberge Chaudière-Appalaches	1 170 \$
▪ Atelier occupationnel Rive-Sud inc.	1 051 \$
▪ La jonction pour elle inc.	1 160 \$
▪ Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière	8 309 \$
▪ Maison natale de Louis Fréchette	1 295 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-37

Convention à intervenir avec L'oeuvre David Déziel concernant la donation de la collection Collège de Lévis

Réf. : [DVC-ART-2012-008](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De conclure la convention à intervenir avec L'oeuvre David Déziel concernant la donation de la collection du Collège de Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2012-008 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette convention.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-38

Dépôt du rapport financier pour l'année 2011 et des rapports (audits) du vérificateur général et du vérificateur externe (auditeur indépendant)

Réf. : [FSA-2012-018](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De prendre acte du rapport financier consolidé dressé par le trésorier pour l'année 2011 ainsi que des rapports de vérification (audits) du vérificateur externe (auditeur indépendant) des états financiers de la Ville, des comptes relatifs au vérificateur général et des rapports de vérification (audits) du vérificateur général des états financiers de la Ville et de l'état établissant le

taux global de taxation, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision FSA-2012-018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-39

Dépôt de listes de certains contrats

Réf. : [FSA-2012-019](#)

Les listes de contrats suivants sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la période du 1^{er} avril au 20 octobre 2011 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 474.1, 4^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif au cours des mois de janvier, février et mars 2012 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé au cours des mois de janvier, février et mars 2012 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2012-04-40

Autorisation relative à des travaux de rénovation du 69, rue Saint-Louis (secteur Lévis)

Réf. : [URBA-2012-032](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'autoriser les travaux de rénovation du bâtiment sis au 69, rue Saint-Louis (secteur Lévis), et ce, conditionnellement à ce que la rainure de tôle séparant l'existant de l'ajout soit de couleur foncée (gris/noir) et qu'elle ait une largeur d'environ huit pouces sur l'élévation Est de la nouvelle cage d'ascenseur, le tout respectant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'aménagement de la Ville, résolution COCUA-2012-00-02, ainsi que les objectifs et les critères des règlements applicables à l'égard de la nature des travaux suivants prévus aux plans révisés et annotés « Pour ajustement » de Gilles Tremblay, architecte, datés du 15 mars 2012 :

- construction d'une cage d'ascenseur à l'extérieur du bâtiment ;
- sur l'élévation arrière, remplacer une fenêtre existante par une porte métallique vitrée de couleur, rouge tel que les fenêtres existantes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-41

Affectation des lots 3 763 933 et autres du cadastre du Québec (rue de Vulcain, secteur Lévis) à l'utilité publique et détermination d'une zone d'arrêt et installation de panneaux d'arrêt

Réf. : [DEV-2012-071](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De décréter que les lots et parties de lots suivants sont affectés à l'utilité publique :

- les lots 3 763 933, 3 763 935 et 4 519 982 du cadastre du Québec;
- une partie du lot 3 574 042 de ce cadastre d'une superficie de 440,3 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2012-071;
- une partie du lot 3 574 044 de ce cadastre d'une superficie de 1 906,5 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision;
- une partie du lot 3 574 045 de ce cadastre d'une superficie de 5 456,3 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision;
- une partie du lot 3 574 045 de ce cadastre d'une superficie de 677,2 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision.

De déterminer une zone d'arrêt et décréter l'installation de panneaux d'arrêt à l'endroit suivant :

247° sur la rue de Vulcain, à l'intersection de la rue Etchemin, en direction nord, dans le secteur Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-42

Vente du lot 4 888 547 du cadastre du Québec à Immotech constructions inc. (rue J.-A.-Bombardier, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [DEV-2012-088](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'accepter l'offre d'achat de Immotech constructions inc. du lot 4 888 547 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de prise de décision DEV-2012-088, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet

effet et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-43

Modification de la politique de signalisation et de renseignement touristiques

Réf. : [DEV-2012-101](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De modifier la politique de signalisation et de renseignement touristiques par le remplacement de la page 5 de cette politique par celle annexée à la fiche de prise de décision DEV-2012-101.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-44

Avis de motion du Règlement RV-2012-11-70 modifiant le Règlement RV-2002-00-59 concernant la création d'une réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance

Réf. : [AGR-2012-016](#)

Le membre du conseil de la Ville Anne Ladouceur donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-70 modifiant le Règlement RV-2002-00-59 concernant la création d'une réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance.

Ce règlement a pour objet de modifier l'objet de cette réserve afin de couvrir toute autre dépense afférente à des litiges de toute nature impliquant la Ville.

CV-2012-04-45

Avis de motion du Règlement RV-2012-11-71 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

Réf. : [DEV-2012-071](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-71 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Ce règlement a pour objet de modifier l'objet de rendre la rue de Vulcain (secteur Lévis) à sens unique, de l'intersection de la rue de l'Etchemin jusqu'à l'intersection du chemin des Îles, en direction sud.

CV-2012-04-46**Avis de motion du Règlement RV-2012-11-72 modifiant le Règlement RV-2003-01-08 sur la tarification pour certains biens, services et activités de la Ville et sur les frais exigés pour les fausses alarmes**Réf. : [DEV-2012-101](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Claude Bouchard donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-72 modifiant le Règlement RV-2003-01-08 sur la tarification pour certains biens, services et activités de la Ville et sur les frais exigés pour les fausses alarmes.

Ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable à la signalisation touristique.

CV-2012-04-47**Adoption du Règlement RV-2012-11-69 décrétant un emprunt de 6 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux et de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux**Réf. : [FSA-TRE-2012-019](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-69 décrétant un emprunt de 6 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux et de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 6 000 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le parcours du réseau d'aqueduc du territoire de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux, de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux et pour l'acquisition de gré à gré ou par expropriation d'immeubles ou de servitudes requis pour l'exécution de ces travaux, incluant les frais relatifs à la réalisation de ces travaux et acquisitions.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'adopter le Règlement RV-2012-11-69 décrétant un emprunt de 6 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux et de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-48**Fermeture temporaire de rues pour la tenue d'une activité du Club**

cycliste de Lévis

Réf. : note de service

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De fermer temporairement les rues mentionnées à la note de service de Michel Gagné, chef du Service des sports et du plein air, datée du 3 mai 2012, pour la tenue d'une activité du Club cycliste de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-49**Choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence***

Réf. : [DEV-2012-122](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De confirmer le choix du récipiendaire du *Prix Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence 2012* de la Chambre de commerce de Lévis suivant la recommandation formulée à l'alternative 1 de la fiche de prise de décision DEV-2012-122.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-50**Modification du contrat relatif à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour les travaux de réfection de la rue des Commandeurs et d'une partie du boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis), attribution du contrat pour les travaux de réfection de la rue des Commandeurs et d'une partie du boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis) et décret des travaux**

Réf. : [EI-GEN-2012-044](#), [EI-GEN-2012-044-C-1](#) et [EI-GEN-2012-044-C-2](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De prendre acte de l'ajustement de 78 909,82 \$ plus taxes aux honoraires de Dessau sur le contrat attribué par la résolution CV-2011-00-21 « Attribution du contrat relatif à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour les travaux de réfection de la rue des Commandeurs et d'une partie du boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis) et engagement de la Ville à l'égard de ces travaux » pour la fourniture de services professionnels en ingénierie relatifs à la réfection de la rue des Commandeurs et d'une partie du boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis), tel que prévu au document d'appel d'offres 2010-55-84.

D'attribuer le contrat pour les travaux réfection de la rue des Commandeurs et d'une partie du boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis, appel d'offres 2011-50-71) à Charles-Auguste Fortier inc., aux prix mentionnés à sa

soumission, pour une dépense estimée à 6 864 117,50 \$, plus taxes, conformément au devis et à sa soumission.

De décréter ces travaux décrits à la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-044, lesquels étant financés par les décisions du comité exécutif à ce sujet.

De modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie relatifs à la réfection de la rue des Commandeurs et d'une partie du boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis) attribué par la résolution CV-2011-00-21, conformément aux avis de changements apparaissant en annexe à cette fiche de prise de décision, et ce, compte tenu que ces modifications constituent des accessoires à celui-ci et n'en changent pas la nature, suivant les motifs contenus à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-51

Félicitations à l'Harmonie élite des navigateurs

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé à l'unanimité

De féliciter l'Harmonie élite des navigateurs pour sa mention d'excellence reçue lors de sa participation au concours Rythm festival de Boston.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-52

Félicitations à Réjeanne Grondin

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Réjeanne Grondin pour avoir reçu la médaille du lieutenant-gouverneur pour son action bénévole et pour son influence positive dans la communauté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-53

Félicitations au Club de patinage artistique de Lévis

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Denis Carrier, Céline Bourget et tous les bénévoles qui ont participé à la réalisation du spectacle annuel Revue sur glace du Club de patinage artistique de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-54

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil prennent la parole.

CV-2012-04-55

Période de questions

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires

CV-2012-04-56

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

À 20 heures 55, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Danielle Roy Marinelli, mairesse

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
